

les francas

L'éducation en mouvement !



Conseil des jeunes de Sainte-Marie

Carnaval 2017 - 29 mars

Francas de la Vallée du Rupt

Sainte-Marie

Présents :

- Glauser Lana
- Passaqui Jeanne
- Grosclaude Jules
- Berbett Axel
- Jacquot Lisette et Marius

Messieurs Martin, Grosclaude et George, Le centre de loisirs et l'animateur jeunesse de la Vallée du Rupt.

1-Organisation générale

Lecture de l'organisation générale.

Date : Samedi 8 avril

Horaires :

- 11h00 arrivée de la Ludotaverne pour installation - ouverture de la salle par Monsieur Martin.
- 13h00 arrivée du CDJ et de l'animateur jeunesse - installation des espaces.
- 13h30 arrivée du centre de loisirs - installation des espaces
- 14h00 Ouverture au public de la salle des fêtes et de l'atelier maquillage.
- Discours de Lisette et Marius (à écrire) / Maire.
- 14h30 Défilé : Élection de Mr et Mme Carnaval.
- 15h00 Spectacle : contes de la Ludotaverne.
- Kermesse
- Fin à 17h00

Le Comité des fêtes souhaite : *(Validé par Monsieur GEORGE)*

Le comité des fêtes représenté par son président Jean Claude GEORGE se tient garant via la police d'assurance annuel qu'il assure d'un défilé statique autour de la salle des associations (la place devant), aucun déplacement hors de ce périmètre n'est pris en compte.

- Se charger du Pot de l'amitié. (Café, crêpes).
- Prêt du Chamboule tout, de la sono et de « vite-abris ».

La Mairie : *(Validé par Monsieur MARTIN)*

- Se charge de l'achat des boissons.
- Prête la salle des fêtes.

L'accueil de loisirs : *(Validé par Dimitri LACLEF)*

- Accompagne un groupe d'enfants (11 enfants et 5 animateurs).
- Tiens un stand maquillage et pêche à la ligne. (demande de poubelle).

Le centre de loisirs sera installé sur des tables pour le goûter offert par la mairie (enfants à servir en priorité).

Monsieur Boiteux : absent cette année.

3-Parcours envisagé :

Cette année le Collectif à fait le choix d'un carnaval statique à la salle des fêtes en raison de l'état d'urgence. (Rappel du défilé des années précédentes pour info)

3-Défilé et élection de Monsieur et Madame Carnaval

Le CDJ organise un concours du plus beau déguisement lors du défilé. Les participants qui souhaitent défiler se présentent devant les membres du jury installés sur une table à 3mètres de la scène, un des membres du CDJ annoncera les résultats avant le pot de l'amitié. Les catégories adultes (1) et enfants (2) seront différenciées. L'animateur jeunesse se charge de l'impression des diplômes. Jeanne prépare une clé U.S.B pour la musique et Marius se propose pour un roulement de tambour à l'annonce des résultats.

4-Communication : rôles de chacun

- La mairie imprime les invitations et les affiches.
- Le CDJ se réparti la distribution des invitations par secteur d'habitation (Lisette se charge de l'École de Raynans) Les jeunes demandent l'autorisation d'effectuer la distribution aux parents, il est conseillé de ne pas être seul lors de cette distribution.
- L'animateur jeunesse prévient la presse et réalise l'affiche avec les membres du CDJ.

5-Kermesse : En cas de pluie les stands seront installés sur les cotés de la salle.

Maquillage : Lisette

Chamboule-tout : Lana et Jeanne

Hockey sur table : Marius et Axel

Pêche à la ligne : Jules

Les jeunes absents seront placés sur les stands restants en fonction de leur envies : palet, fléchettes .

Lors du carnaval : Les jeunes et les enfants restent sous la responsabilité de leurs parents.